

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Interton Hörgeräte AG in Liquidation, Dürdingen**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 20.09.2006
4.

Echéance de préavis des créances: **13.11.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Me Jacques Bonvin, liquidateur, c/o Etude Tavernier
Tschanz, avocats, rue Rodolphe-Toepffer 11bis,
1206 Genève
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Poncet & Buhler, Notaires
1205 Genève

(03591032)